



# NOTE D'INFORMATION

n° 21.08 – Février 2021

## Les réorientations dans l'enseignement professionnel sont majoritairement de la voie scolaire vers l'apprentissage

- Durant les années de préparation d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel, les élèves peuvent changer de type d'enseignement, alternant entre l'apprentissage et la voie scolaire en lycée. Ces réorientations concernent majoritairement des élèves passant du lycée vers l'apprentissage plutôt que le contraire, aussi bien en termes d'effectifs qu'en termes de proportion. À l'issue de la seconde professionnelle, par exemple, 3 % des lycéens (soit 5 500 élèves) se réorientent vers l'apprentissage, alors que seulement une centaine d'apprentis se réorientent vers la voie scolaire. Ces réorientations sont plus fréquentes pour les enfants d'ouvriers et de chômeurs ou inactifs que pour les enfants de cadres ou d'employés, traduisant un accès initial plus difficile à l'apprentissage pour les milieux sociaux moins favorisés.

Ministère de l'Éducation nationale,  
de la Jeunesse et des Sports  
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Auteur : Michael Orand  
Édition : Bernard Javet  
Maquettiste : Anthony Fruchart  
e-ISSN 2431-7632

► Durant les deux années de préparation d'un CAP ou les trois années de préparation d'un baccalauréat professionnel, les élèves peuvent changer de forme d'enseignement, en alternant entre l'apprentissage et la voie scolaire en lycée. Ces réorientations peuvent être choisies, par exemple parce qu'ils permettent un équilibre différent entre formation théorique et pratique, ou bien subies, par exemple parce qu'un élève qui souhaitait initialement s'orienter vers l'apprentissage n'a pas trouvé d'entreprise d'accueil. Cette étude propose un panorama de ces réorientations sur les années scolaires 2014-2015 à 2016-2017 en suivant les parcours individuels des élèves sur cette période.

### En CAP, 4 % des lycéens se réorientent vers l'apprentissage contre seulement 1,5 % des apprentis vers l'enseignement professionnel scolaire

Pour les apprentis entrés en première année de CAP en 2014-2015, les réorientations vers la voie scolaire sont peu fréquentes : parmi les 70 000 élèves inscrits en première année de CAP en apprentissage, seulement 1,5 % d'entre eux (1 000 élèves) sont en voie scolaire l'année suivante ► **figure 1**, plus souvent (600 élèves) en formation de baccalauréat professionnel, majoritairement en seconde professionnelle, qu'en CAP (400 élèves). Par contre 68 % restent en apprentissage, dont une partie (3 %) est à nouveau inscrite en première année de CAP, ce qui peut indiquer

un redoublement ou une réorientation vers un CAP d'une autre spécialité. Après deux ans, 12 % d'entre eux préparent toujours un CAP, et 5 % sont passés dans un cursus menant au baccalauréat professionnel (majoritairement en première professionnelle, et en apprentissage pour les trois quarts d'entre eux).

Les élèves inscrits en première année de CAP dans la voie scolaire sont plus nombreux à passer en apprentissage que l'inverse : 4 % d'entre eux sont apprentis l'année suivante, avec une moitié en première année de CAP et une moitié en deuxième année. Plus des trois quarts restent en voie scolaire, très majoritairement en deuxième année de CAP. 3 % sont toujours en première année de CAP, et 1,5 % sont passés dans un cursus de baccalauréat professionnel. Les effectifs des élèves en CAP en voie scolaire et en apprentissage sont à peu près équivalents. Aussi, les passages en apprentissage représentent deux fois et demie plus d'élèves que le nombre d'apprentis passant vers la voie scolaire (2 500 lycéens contre 1 000 apprentis environ), et six fois plus si on se limite aux parcours restant en CAP.

Deux ans après leur entrée en CAP, comme pour les apprentis, 13 % des élèves de la voie scolaire préparent toujours un CAP (soit environ 8 500 élèves), mais ils sont désormais apprentis pour la moitié d'entre eux. Les élèves de la voie scolaire sont en revanche plus nombreux que les apprentis à poursuivre en baccalauréat professionnel, puisque

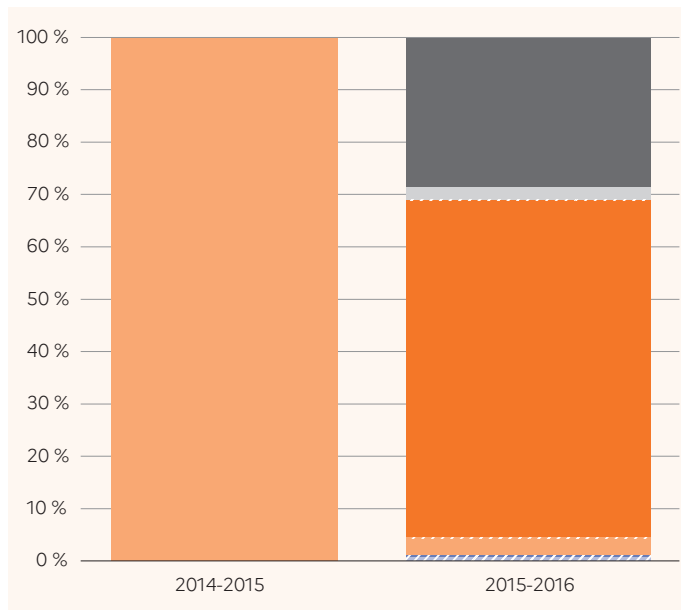
c'est le cas de près de 20 % d'entre eux, très majoritairement dans la voie scolaire.

### Les élèves de seconde professionnelle restent très majoritairement dans leur voie

Les 8 000 apprentis inscrits en seconde professionnelle poursuivent très majoritairement leur cursus dans cette voie : on retrouve 69 % d'entre eux en première professionnelle en apprentissage l'année suivante, et 60 % en terminale professionnelle apprentissage deux ans après ► **figure 2**. Moins de 2 % d'entre eux, soit une centaine d'élèves au total, passent vers la voie scolaire entre la seconde et la première ou la terminale.

Le constat est identique pour les élèves en seconde professionnelle en lycée : ils suivent très majoritairement le parcours attendu, en allant en première (pour 81 % d'entre eux) puis terminale professionnelle (pour 73 % d'entre eux), et changent peu fréquemment de statut. 3 % des lycéens de seconde professionnelle sont tout de même apprentis l'année suivante, se réorientant majoritairement vers un CAP (2 %) et restant plus minoritairement dans un cursus de baccalauréat professionnel (1 %). Cependant, les lycéens en seconde professionnelle étant relativement nombreux (près de 200 000 élèves, contre 8 000 pour les apprentis), cela représente tout de même des effectifs importants : 4 000 lycéens de

► 1 Parcours des élèves inscrits en première année de CAP en 2014-2015 (en apprentissage)



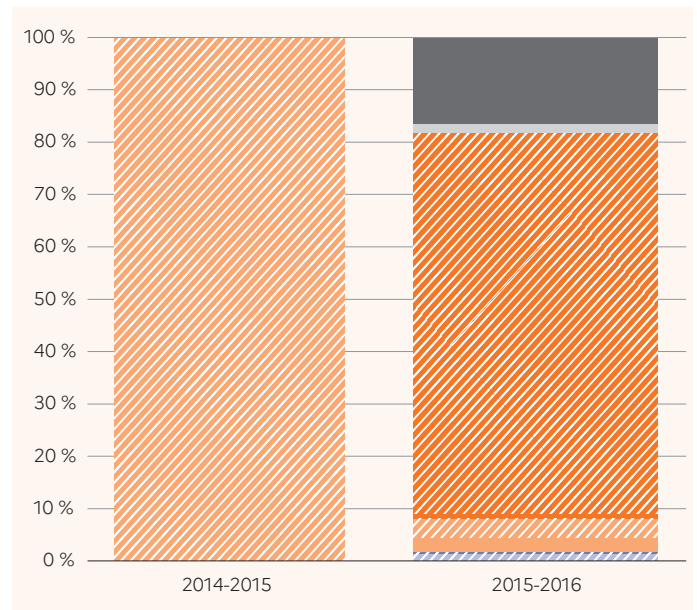
**Note :** le hors champ peut correspondre à des sorties d'études, à des inscriptions dans des formations hors du champ du fichier ou à des changements d'identifiant des élèves (voir Pour en savoir plus).

**Champ :** France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

**Source :** Faere 2014-2015 à 2016-2017.

Réf. : Note d'Information, n° 21.08. © DEPP

► 2 Parcours des élèves inscrits en première année de CAP en 2014-2015 (en voie scolaire)



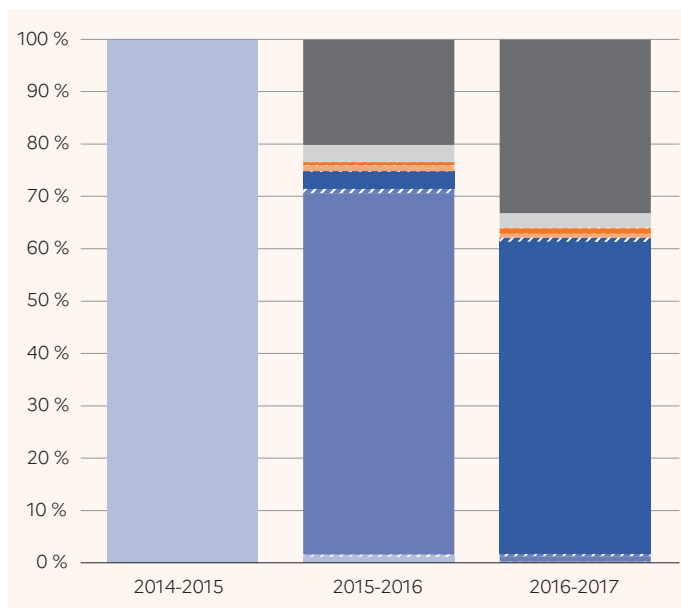
**Note :** le hors champ peut correspondre à des sorties d'études, à des inscriptions dans des formations hors du champ du fichier ou à des changements d'identifiant des élèves (voir Pour en savoir plus).

**Champ :** France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

**Source :** Faere 2014-2015 à 2016-2017.

Réf. : Note d'Information, n° 21.08. © DEPP

► 3 Parcours des élèves inscrits en seconde professionnelle en 2014-2015 (en apprentissage)



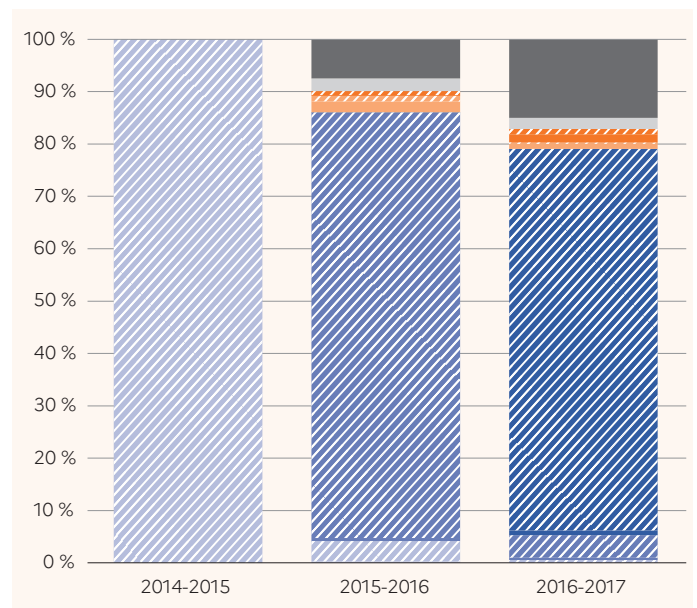
**Note :** le hors champ peut correspondre à des sorties d'études, à des inscriptions dans des formations hors du champ du fichier ou à des changements d'identifiant des élèves (voir Pour en savoir plus).

**Champ :** France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

**Source :** Faere 2014-2015 à 2016-2017.

Réf. : Note d'Information, n° 21.08. © DEPP

► 4 Parcours des élèves inscrits en seconde professionnelle en 2014-2015 (en voie scolaire)

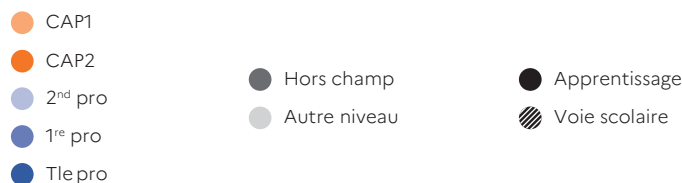


**Note :** le hors champ peut correspondre à des sorties d'études, à des inscriptions dans des formations hors du champ du fichier ou à des changements d'identifiant des élèves (voir Pour en savoir plus).

**Champ :** France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

**Source :** Faere 2014-2015 à 2016-2017.

Réf. : Note d'Information, n° 21.08. © DEPP



seconde professionnelle basculent ainsi vers un CAP en apprentissage, et 1 500 vers un baccalauréat professionnel en apprentissage. Deux ans après la seconde professionnelle, la part d'élèves s'étant réorientés vers l'apprentissage est légèrement plus élevée, autour de 4 %, avec 5 000 nouveaux apprentis qui préparent un CAP et 3 000 qui préparent un baccalauréat professionnel.

### Moins de la moitié des apprentis en première professionnelle proviennent d'une seconde professionnelle

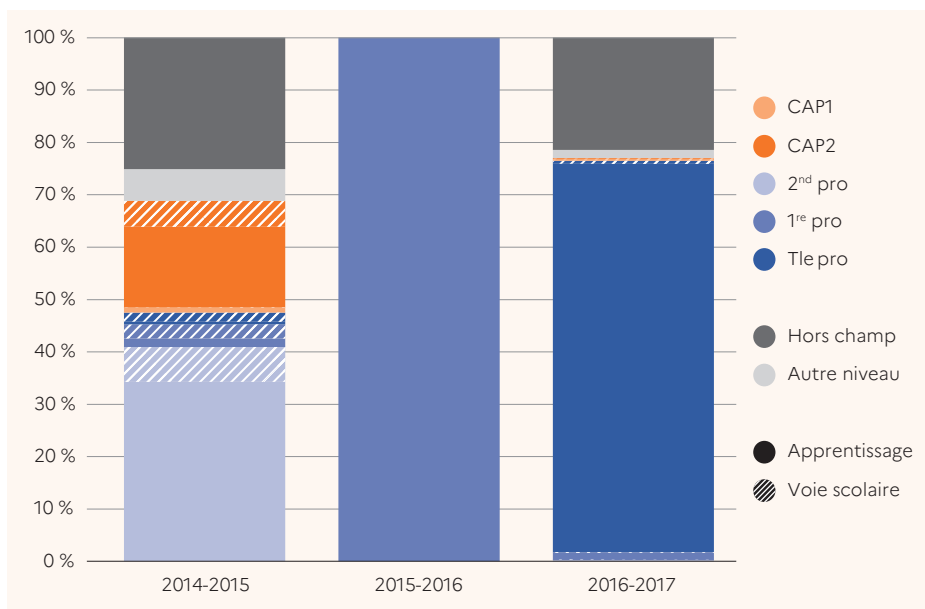
Les lycéens de seconde professionnelle sont peu nombreux en proportion à basculer vers l'apprentissage l'année suivante,

mais représentent un flux important en termes d'effectifs relativement au nombre d'apprentis. Ainsi, si on regarde l'origine scolaire des apprentis en première professionnelle on constate que 16 % d'entre eux étaient en voie scolaire l'année précédente, soit en seconde professionnelle, soit déjà en première professionnelle ► **figure 3**. La première professionnelle en apprentissage compte également un très grand nombre d'élèves y entrant à la suite d'un CAP : c'est le cas de 20 % d'entre eux, dont 15 % étaient déjà apprentis et 5 % préparaient leur CAP en voie scolaire. Au total, c'est donc moins d'un apprenti sur deux en première professionnelle qui provient d'une seconde professionnelle, en voie scolaire ou en apprentissage.

### Le nombre d'apprentis provenant de la voie scolaire augmente en première professionnelle

Le recensement détaillé des apprentis (voir « Pour en savoir plus » – méthodologie) confirme l'ordre de grandeur des réorientations depuis la voie scolaire vers l'apprentissage : d'après l'enquête SIFA, pour l'année scolaire 2015-2016, 4 % des apprentis de deuxième année de CAP provenaient ainsi de la voie scolaire, 7 % en terminale professionnelle et 16 % en première professionnelle ► **figure 4**. Cette proportion est restée relativement stable pour les CAP, mais a augmenté pour les apprentis préparant un baccalauréat professionnel, passant de 7 à 10 % pour la terminale (avec un pic en 2017-2018), mais surtout de 16 à 22 % pour la première professionnelle.

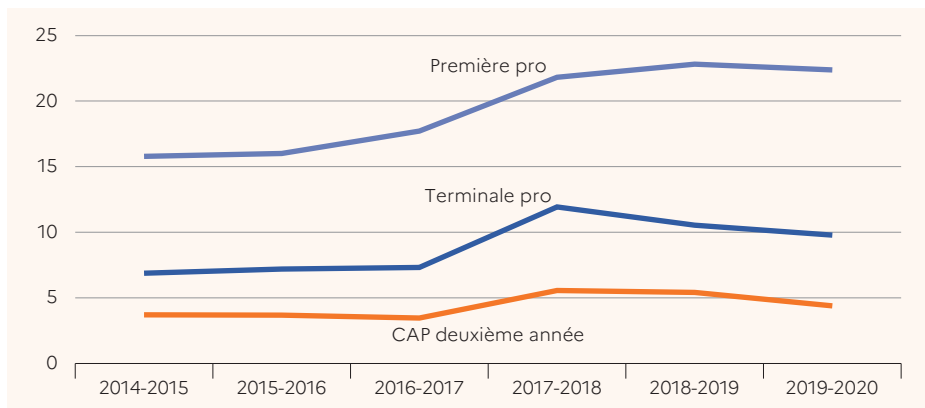
#### ► 5 Parcours des apprentis se trouvant en première professionnelle en 2015-2016



**Note :** le hors champ peut correspondre à des sorties d'études, à des inscriptions dans des formations hors du champ du fichier ou à des changements d'identifiant des élèves (voir Pour en savoir plus).  
**Champ :** France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).  
**Source :** Faere 2014-2015 à 2016-2017.

Réf. : Note d'Information, n° 21.08. © DEPP

#### ► 6 Part d'apprentis originaires de la voie scolaire entre 2014 et 2019



**Champ :** France métropolitaine + DROM.  
**Source :** SIFA du 31/12/2014 au 31/12/2019.

Réf. : Note d'Information, n° 21.08. © DEPP

### Les enfants d'ouvriers ou d'inactifs se réorientent plus fréquemment vers l'apprentissage

La proportion d'apprentis provenant de la voie scolaire est identique pour les garçons et pour les filles, pour l'ensemble des classes du secondaire. On observe peu de différences entre spécialités ou entre académies.

Les réorientations depuis la voie scolaire vers l'apprentissage sont plus fréquentes pour des élèves d'origine sociale moins favorisée. Ainsi, les enfants d'ouvriers ou de chômeurs et inactifs sont plus souvent originaires de la voie professionnelle scolaire que les enfants de cadres ou d'employés ► **figure 5**. En terminale professionnelle par exemple, les enfants d'ouvriers proviennent deux fois plus souvent de la voie scolaire que les enfants d'employés (8 % contre 4 %).

Un rapport du Céreq pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse publié en 2017 indiquait que la proportion de lycéens qui auraient préféré s'orienter vers l'apprentissage était beaucoup plus importante que l'inverse (30 % contre 6 %). Cela explique que les réorientations dans l'enseignement professionnel se fassent donc majoritairement depuis la voie scolaire vers l'apprentissage plutôt que le contraire. Ces réorientations faisant au moins en partie suite à des obstacles dans l'accès à l'apprentissage (notamment dans la recherche d'un employeur), il est également cohérent que ces réorientations soient plus fréquentes pour les élèves d'origine sociale moins favorisée. ■

► 7 Proportion d'apprentis originaires de la voie scolaire, par niveau et origine sociale en 2019-2020

	CAP deuxième année	Première professionnelle	Terminale professionnelle
Agriculteurs	2,1	19,7	3,5
Indépendants	2,1	12,0	5,7
Cadres	2,3	12,9	3,3
Professions intermédiaires	2,3	15,2	4,6
Employés	1,9	12,3	3,9
Ouvriers	3,4	20,9	8,1
Retraités	2,5	19,4	8,3
Chômeurs et inactifs	4,3	24,4	9,5
Non renseigné	9,9	37,6	30,9
<b>Total</b>	<b>4,4</b>	<b>22,4</b>	<b>9,8</b>

**Champ** : France métropolitaine + DROM.  
**Source** : SIFA du 31/12/2014 au 31/12/2019.

Réf. : Note d'Information, n° 21.08. © DEPP

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Retrouvez la Note d'Information 21.08, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](http://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)

**SOURCE, CHAMP, MÉTHODOLOGIE**

**Sources**

Les fichiers Apprenants du dispositif **Faere** compile chaque année des informations concernant la scolarité de l'ensemble des élèves et des apprentis. En combinant plusieurs années, ces fichiers permettent un suivi des parcours des élèves.

Le système d'information sur la formation des apprentis (**SIFA**) recueille auprès des CFA de façon exhaustive des données individuelles sur les personnes inscrites en apprentissage.

**Définition**

Les élèves **hors champ** sont ceux pour lesquels l'appariement de fichiers sur des millésimes successifs a échoué. Cela peut signifier qu'ils ne sont pas présents dans le fichier un des apprenants (fin des études, inscription dans des formations hors du champ du fichier...), ou bien que leur identifiant a été modifié d'une année sur l'autre, ce qui peut arriver lors de changement d'académie ou d'établissement par exemple.